

Terre Mer



magazine

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE COGOLIN N°26

AOÛT - SEPTEMBRE - OCTOBRE 2020



LA NOUVELLE ÉQUIPE
MUNICIPALE

LES GRANDS PROJETS
DU MANDAT

NINJA, L'ATOUT SÉCURITÉ
DE LA POLICE

Sommaire

04
COGOLIN VILLE D'AVENIR

10
BUDGET

12
PROJETS

14
SÉCURITÉ

17
ENVIRONNEMENT

20
CADRE DE VIE

22
AGENDA

24
ANIMATION ET CULTURE

27
RETOUR SUR

32
ENFANCE

34
SOCIAL

37
SPORT

40
CAUSE ANIMALE

42
POLITIQUE

44
INTERCOMMUNALITÉ

46
AILLEURS DANS LE GOLFE

Où trouver « Terre-Mer Magazine » ?

- Dans les boîtes aux lettres des Cogolinois.
- Dans les établissements publics de la ville : Mairie, Médiathèque, et l'Office de Tourisme.
- En présentoirs dans les commerces suivants : Lidl, Spar, Tarte Tropézienne et Coud-Ci- Coud-ça.
- En téléchargement et consultation sur le site internet de la Ville : www.cogolin.fr

Si vous ne le recevez pas, contactez le cabinet du Maire au 04 94 56 65 56
Toute l'actualité de la Ville sur www.cogolin.fr et sur le facebook :  Ville de Cogolin

Éditeur de la publication : ville de Cogolin.

Directeur de publication : Marc Etienne Lansade - Rédactrice en chef : Laëtitia Picot. Rédacteurs : Aude Buysse, Katia Enriotti
Couverture : Marc Etienne Lansade © photo : Studio Charrier. Crédits photos : Hélène Soudry, Katia Enriotti, Aude Buysse, Freepik, Pexels.
Réalisation : Studio K-station. Imprimeur : Spot. Magazine imprimé en 8 500 exemplaires.





C hers Cogolinois,
Un nouveau mandat de six ans s'amorce avec la confiance que vous nous avez largement accordée et nous souhaitons sincèrement vous remercier.

Au-delà d'une joie qui fût de courte durée compte tenu du contexte sanitaire, permettez-nous quelques mots de remerciements pour l'équipe sortante qui a participé de ce succès, et me permet aujourd'hui de poursuivre avec la nouvelle équipe sur le chemin du redressement et du développement de notre belle ville.

De nombreux défis, pour ne pas dire de nombreuses épreuves nous attendent, tant le contexte économique et social a été bouleversé en quelques mois. Nous devons nous adapter, innover et plus que tout, faire preuve d'une solidarité sans faille dans les mois à venir.

Cette solidarité devra se concrétiser par des choix budgétaires clairs, par des engagements sur le court et moyen terme et par une volonté de préserver les intérêts économiques de nos concitoyens. En effet, en défendant la situation de chacun d'entre nous, nous défendrons la collectivité toute entière.

C'est pourquoi dès l'automne nous mènerons la révision du PLU pour aboutir à la concrétisation des équipements structurants dont notre économie locale a besoin. La reprise des réunions de quartiers nous permettra d'être au plus près de vos attentes.

Nous mettrons également en place des permanences d'adjoints qui, chacun dans leur délégation, pourront recueillir vos avis, vos suggestions et vous expliquer les choix de notre municipalité.

Si chacun d'entre nous remplit sa mission avec toute son énergie et son talent, nous sortirons grandis et plus forts de cette crise. C'est notre volonté et nous sommes persuadés que c'est la vôtre.

« Ensemble » doit être le maître mot de ce nouveau mandat, nous nous y attacherons.

Sincèrement.

Marc Etienne Lansade

L'ÉQUIPE « RASSEMBLEMENT POUR

Dimanche 28 juin 2020, lors du deuxième tour des élections municipales, les Cogolinois ont élu à 58,02% la liste menée par Marc Etienne Lansade, et ses 34 colistiers. Le taux de participation locale pour ce second tour était de 52,80% : un taux plus élevé que le taux enregistré au niveau national qui n'est que de 41,6%, qui marque votre intérêt pour la commune.



COGOLIN » REMPORTE LA MAIRIE



NEUF ADJOINTS, NEUF PROFILS, NEUF DÉLÉGATIONS

Ils ont été élus lors du conseil municipal d'installation le vendredi 3 juin au Centre Maurin des Maures. Ce sont neuf adjoints investis qui sont d'ores et déjà au travail aux côtés du Maire dans l'intérêt de la ville et des Cogolinois.



1^{re} adjointe

AUDREY RONDINI-GILLI

32 ans, avocate.
Délégation finances, sécurité
et affaires générales.



2^e adjoint

GILBERT UVERNET

61 ans, retraité gestion de port maritime.
Délégation environnement
et façade maritime.



3^e adjointe

AUDREY TROIN

32 ans, gérante de société.
Délégation Travaux.



4^e adjoint

PATRICK GARNIER

69 ans, retraité de la police nationale.
Délégation État-Civil.





5^e adjointe
CHRISTIANE LARDAT

66 ans, retraitée du Conseil départemental.
Délégation enfance et jeunesse.



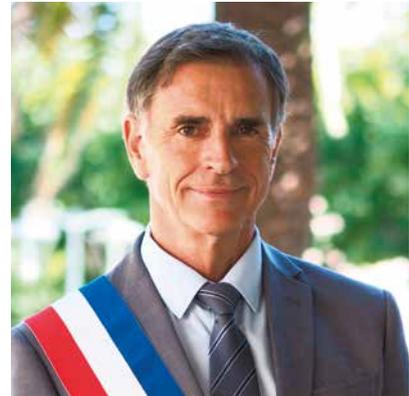
6^e adjoint
GEOFFREY PECAUD

28 ans, assistant de copropriétés.
Délégation urbanisme et publicités.



7^e adjointe
SONIA BRASSEUR

37 ans, responsable commerciale.
Délégation animation, culture,
communication et nouvelles technologies.



8^e adjoint
FRANCIS LAPRADE

63 ans, gérant de société.
Délégation sport
et associations sportives.



9^e adjointe
LILIANE LOURADOUR

45 ans, conseil aux entreprises
et ancienne experte à la CAF.
Délégation social, seniors et cause animale.



*Chacun de mes adjoints
avec leur commission sont
à pied d'œuvre, depuis le
lendemain de leur élection,
pour planifier et réaliser
les actions présentées. »*

Marc Etienne Lansade

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



JACKI KLINGER

76 ans, retraité de la grande distribution.
Commission animation, culture,
communication ; délégué au patrimoine
et aux associations patriotiques



PATRICIA PENCHENAT

64 ans, comptable retraitée.
Commission environnement
et façade maritime ;
déléguée à la transition écologique



FRANCK THIRIEZ

64 ans, médecin. Commission social,
séniors et cause animale ;
délégué à la cause animale



MARGARET LOVERA

61 ans, fonctionnaire des impôts.
Commission finances ;
déléguée aux subventions



JEAN-PAUL MOREL

70 ans, entrepreneur retraité.
Commissions sport et enfance-jeunesse ;
délégué sport-jeunesse



RÉGINE RINAUDO

58 ans, aide de vie aux familles.
Commission social, séniors et cause animale ;
déléguée aux affaires sociales



FLORIAN VYERS

41 ans, directeur de clinique.
Commission environnement
et façade maritime.



CHRISTELLE DUVERNET

41 ans, foraine.
Commission animation,
culture, communication.



ERWAN DE KERSAINT GILLY

78 ans, retraité.
Commission environnement
et façade maritime.



DANIELLE CERTIER

72 ans, clerc de notaire retraitée.
Commission social, séniors et cause animale ;
déléguée aux liens intergénérationnels et au jumelage



RENÉ LE VIAVANT

72 ans,
retraité de l'aéronautique.
Commission sport.



ISABELLE BRUSSAT

48 ans, responsable environnement.
Commission animation,
culture, communication.



JEAN-PASCAL GARNIER

62 ans, retraité de la fonction publique.
Commissions travaux
et urbanisme.



ELISABETH CAILLAT

70 ans,
retraîtée de la banque.
Commission finances.



MICHAËL RIGAUD

52 ans, cadre commercial.
Commissions urbanisme
et environnement



CORINNE VERNEUIL

54 ans, assistante
ressources humaines.
Commission finances.

BUDGET 2020 : UN BUDGET VOTÉ MAIS SOUMIS AUX ALÉAS DU COVID !

Le 2 juin dernier, les élus ont finalement voté le budget 2020 après que ce dernier ait été reporté. En effet, les élections qui devaient se tenir les 15 et 21 mars avaient motivé un report de ce vote en avril par le nouveau conseil municipal. L'arrivée de la crise sanitaire a finalement reporté le vote en juin. Le Budget Primitif 2020 s'équilibre en section de fonctionnement à 18 705 803,37 €, et en investissement à 6 102 511,30 €.

Des dépenses de fonctionnement en hausse

Les Dépenses Réelles de Fonctionnement s'élèvent à 15 710 278,37 € soit 5,05 % de plus qu'en 2019. En effet, après l'effort important de baisse des dépenses courantes imposée aux différents services entre 2016 et 2019, les charges à caractère général sont anticipées à la hausse (+ 218 000 €). Les charges de personnel augmentent également sensiblement pour atteindre 9 250 000 € soit 58,88% des dépenses. Cette augmentation résulte principalement des personnels supplémentaires dans l'encadrement des

enfants en établissement d'accueil de loisirs (avec le dédoublement des centres opérés en 2019) et au renforcement des effectifs de la police municipale (28 agents avec les arrivées en cours d'année au lieu de 25). Autre poste en augmentation, les charges exceptionnelles qui intègrent le fonds de soutien à l'activité économique pour 40 000 €.

Il faut noter cependant une baisse du remboursement des intérêts de la dette de plus de 20,3%, soit 81 665 € de moins ! Ils s'élèvent à 320 000 € cette année.

Des recettes de fonctionnement également en hausse qui permettent d'équilibrer le budget

Les Recettes Réelles de Fonctionnement sont estimées cette année à 16 183 400 €, soit +3,18 % par rapport à 2019. Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation des recettes des cantines scolaires et du Forfait Post Stationnement : + 8,37%, soit 85 000 euros au total. Le produit des impôts à 10 160 200 €, est également inscrit en augmentation de 2,92%, soit +288 118 €, malgré une baisse du coefficient de revalorisation de la taxe d'habitation (2,2% en 2019 à 0,90% cette année) La part de la redevance portuaire est elle aussi

en hausse du fait de l'augmentation d'activité des Marines, ce qui participe pour beaucoup à la hausse des produits de gestion courante : +5,51% soit 135 000 €. Le montant des recettes des taxes diverses est stable soit 264 000 € dont ODP (occupation du domaine public et marchés) 244 000 € et TLPE (taxe locale sur la publicité extérieure) 80 000 €. **Il faut noter cependant que ces taxes ont été gelées pendant le confinement et pourraient à nouveau connaître une baisse voire une annulation d'ici la fin d'année non sans incidence sur les recettes et donc le budget.**



L'augmentation d'activité des Marines participe à une hausse des recettes pour la ville



De nouveaux véhicules pour la Police Municipale



Le chemin de Grenouille rénové

Un budget investissement sans emprunt qui fait la part belle aux dépenses d'équipement

Les Dépenses Réelles d'Investissement s'élèvent à 5 090 153,32 € hors reports, auxquelles s'ajoutent les reports pour 884 220,98 € soit un total de 5 974 374,30 €. Les dépenses sont essentiellement des dépenses d'équipement (3 799 153,32 euros) et se répartissent de la façon suivante :

- 280 000 € comprenant des frais d'études et de maîtrise d'œuvre pour 52 800 €, des frais de documents d'urbanisme pour 200 000 €, des logiciels pour 20 200 €, et des frais d'insertion pour 7 000 € (publicité des marchés publics).
- 50 000 € prévus pour les subventions d'équipement versées aux personnes privées pour les ravalements de façades.
- 892 350 € comprenant des acquisitions foncières (300 000 €); les matériels divers pour tous les services (442 350 €) et les véhicules & matériel roulant (150 000 €)

Et les 2 576 803 € restant comprennent notamment :

- des travaux de voirie pour 1 584 803 €
- des travaux d'éclairage public à hauteur de 200 000 €
- des travaux dans les écoles et les cantines pour 200 000 €

UNE DETTE QUI POURSUIT SA BAISSÉ

Au 1^{er} janvier 2020, la dette communale se compose de 22 emprunts.

Le capital restant dû de la dette sur les 2 budgets (principal et immeubles de rapport) s'élève à 11 308 176,66 € (contre 12 778 785,41 € au 01/01/2019) et se répartit entre les budgets de la façon suivante :

Budget principal : 11 174 843,26 €

Budget Immeubles de rapport : 133 333,40 €

Le taux moyen de la dette s'élève à 2,71 % et sa durée de vie moyenne est de 5,5 ans.



LA CRISE SANITAIRE, ÉLÉMENT PERTURBATEUR :

- Plus de 150 000 € de dépenses supplémentaires (gel, masques, visières, hygiaphones, gants, blouses, etc.)
- Près de 195 000 € de perte de recettes (loyers, redevances, ODP festivités et marchés, cantines et EAL)
- D'où le report de certaines dépenses prévues au budget, telle que la réfection de la toiture du COSEC (300 000 €).

TROIS GRANDS PROJETS POUR RENFORCER LE DYNAMISME DE LA CITÉ

Afin de conforter le dynamisme de Cogolin, la nouvelle municipalité propose deux nouveaux visages pour les places de la république et Mendès-France. La création d'une ligne de bus est également à l'étude.



Place Mendès-France

L'actuel parking gratuit de 127 places sera remplacé par une nouvelle salle de spectacles et d'animations plus fonctionnelle et plus moderne que l'actuel Centre Maurin des Maures, devenu vétuste et inadapté aux événements proposés par la Ville. Pour le stationnement, un parking souterrain d'environ 350 places sera créé sous l'édifice.





Place de la République

Le parking payant situé devant la mairie – composé de 65 places de stationnement – est amené à disparaître afin de permettre la piétonisation de l'ensemble du site. La végétalisation sera généralisée et les magasins, restaurants et cafés verront leurs terrasses étendues.

Création d'une ligne de bus

Si la navette estivale relie, sur les deux mois d'été, le centre-ville aux Marines de Cogolin, il n'existe pas encore de bus assurant cette liaison à l'année. La mise en service d'une ligne Centre-ville – Campagne – Font-Mourier – Marines – Port – Cogolin permettra de développer l'attractivité de la Ville.





PRIORITÉ À LA PROTECTION DES COGOLINOIS

La prévention face à tous les risques – qu'ils soient naturels, de délinquance, de violence ou encore d'incivilité - sera prioritaire, ces six prochaines années encore, dans la politique de la Ville. La sécurité de la population, sous toutes ses formes, continue d'être assurée par 28 agents de police municipale qui oeuvrent 7/7 j et 24h/24h pour la garantie de l'ordre. Afin de renforcer les moyens déjà en place, la Ville vient d'accueillir Ninja, un chien malinois de 3 ans, qui patrouille avec les équipes de jour et de nuit.



Le programme

LA VIDÉOPROTECTION

- Efficacité renforcée avec l'arrivée de la fibre
- Augmentation du nombre de caméras de surveillance
- Généralisation de la vidéo-verbalisation pour les stationnements dangereux

LE RENFORCEMENT DU POUVOIR DE POLICE DU MAIRE

- Mise en place d'un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
- Création d'un Conseil des droits et des devoirs des familles afin de sensibiliser les parents

LA GESTION DES INCIVILITÉS

- Mise en place d'un plan de prévention dans le cadre de la lutte contre les incivilités
- Instauration des peines plancher de travaux d'intérêt général dès la première incivilité

LA DÉLINQUANCE

- Création d'une brigade cynophile avec des chiens spécialisés dans la recherche des stupéfiants
- Organisation des campagnes de prévention contre la délinquance
- Mise en place d'un dispositif d'alerte pour les commerçants
- Multiplication des groupes de « voisins vigilants » qui alertent la police municipale

COMITÉ DES FEUX DE FORÊTS

Relance d'un Comité Communal des Feux de Forêts



AUDREY RONDINI-GILLI,
1^{re} adjointe,
Délégation Finances, Sécurité
et Affaires Générales.

« Je vis à Cogolin depuis 2013, je suis avocate et maman de deux enfants. La présence policière va être accentuée en centre-ville, entre 18h et 23h. Les agents vont également aller davantage à la rencontre des commerçants, les rondes piétonnes seront plus nombreuses. Ninja, notre chien dressé au mordant, les effectue d'ailleurs déjà avec les équipes jour et nuit ! L'action préventive de la Police municipale va se renforcer. La lutte contre les nuisances sonores et les deux roues irrespectueux va s'accroître. Enfin, la lutte contre les violences faites aux femmes est placée au cœur de nos priorités pour ce mandat. Il est important que les administrés comprennent que la police municipale a un pouvoir avéré mais limité et que nous ne lâcherons rien pour que nos administrés vivent en sécurité et en toute tranquillité. »

Ninja, un renfort qui a du chien !



Depuis fin juin, la police municipale est accompagnée dans ses rondes par Ninja, un berger belge malinois de 3 ans issu d'une mission sauvetage. Formé exclusivement à la discipline du mordant, ce nouveau compagnon à quatre pattes est en phase d'adaptation mais se révèle déjà très professionnel !

UNE PRÉSENCE DISSUASIVE

Les deux policiers chargés de parfaire l'éducation de Ninja font preuve de beaucoup de patience. En effet, même si la présence de ce dernier se révèle déjà très dissuasive, le canidé prend encore ses marques à Cogolin. « Nous passons 9 heures par jour avec lui – soulignent Yannick, brigadier-chef principal, et Anthony, brigadier – que ce soit en patrouille pédestre, véhiculée ou sur points fixes. Certains « squats » sont déplacés grâce à la présence de Ninja uniquement ! Nous n'avons même plus besoin de parler... »

Les progrès de Ninja sont constants : il apprend très vite. « Les chiens malinois sont des chiens de combat, très intelligents. » Déjà très attaché à ses nouveaux maîtres, cet « agent » hors norme est des plus appliqué...

APPRENTISSAGE ET ADAPTATION

« Les Bergers Belges sont des chiens vigilants et actifs, débordant de vitalité et toujours prêts à passer à l'action. Ils sont notamment utilisés au sein de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP) pour détecter les individus infectés par la Covid-19 en reniflant la salive de ces derniers. » Ninja, chien parfait ? « Non, pas encore », sourient Yannick et Anthony – « s'il n'aboie plus quand il est seul, il doit consolider son apprentissage de la solitude. » Tony, agent de surveillance de la voie publique (ASVP) et éducateur/comportementaliste canin, complète le travail des policiers et lui apprend les bases de la solitude. « Il a fallu être patient, le chien a lui aussi une période d'adaptation. Ninja est aujourd'hui bien dans ses pattes quand il est au poste. »

LE « MORDANT », QU'EST-CE QUE C'EST ?

La discipline consiste à encourager l'instinct de prédation du chien - et en particulier le Berger Belge Malinois, qui adore mordre - mais de façon très contrôlée et très dirigée. Sans ordre de leur maître, ces chiens ne sont pas du tout agressifs. Le chien s'habitue également à rester calme quel que soit le contexte et à ne pas lâcher prise même s'il reçoit des projectiles, voire des coups (sans lui faire mal). En plus du mordant, il apprend également la technique de la frappe muselée, qui est très puissante. L'apprentissage dure environ 3 mois.



UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La transition écologique est au cœur du projet environnemental mené par le Maire et son équipe. Un travail du quotidien, déjà amorcé pendant le premier mandat : lutte contre les gaspillages dans les bâtiments publics, création de bornes de chargement pour véhicules électriques, ou encore installation de poubelles des mers (« seabins »), pour ne citer que ces exemples. Durant les six prochaines années, de nombreux autres projets en faveur de la transition écologique sont amenés à voir le jour.

Le programme

DÉVELOPPER ET ENCOURAGER L'ÉNERGIE VERTE

- Mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toitures des édifices municipaux
- Incitation à ce que les propriétaires et copropriétaires en fassent de même
- Développement des « stations de charge » pour favoriser l'utilisation de voitures électriques
- Introduction de critères de performances énergétiques dans les cahiers des charges des marchés publics
- Aide à la rénovation énergétique

POURSUIVRE L'ÉQUIPEMENT DU PORT DES MARINES

- Proposer une solution pour les futurs bateaux à hydrogène
- Créer un double circuit d'eau avec dessalinisateurs pour laver les bateaux
- Installer des éoliennes hélicoïdales

PRÉSERVER LE TERRITOIRE

Finalisation de la création de la Zone Agricole Protégée pour préserver notre territoire



VÉGÉTALISER, EMBELLIR ET LIMITER LES INCIVILITÉS

- Végétaliser le centre-ville avec la plantation de 115 arbres en six ans
- Poursuivre la végétalisation et l'embellissement de la plage
- Poursuivre la lutte contre les dépôts sauvages
- Améliorer le dispositif d'alerte « Allo M. le Maire » avec pour objectif d'intensifier la lutte contre les incivilités et de répondre à 100% des requêtes dans un délai de 5 jours.
- Multiplier les opérations « ville propre » : nettoyage de la ville par des volontaires (scolaires, etc.)
- Lancer un programme de lutte contre les mégots : prévention et installation sous les grilles des pluviaux d'un filtre pour la récupération des mégots.
- Poursuivre la lutte contre les déjections canines : prévention et sanction.



GILBERT UVERNET,
adjoint délégué à l'environnement
et à la façade maritime.

“ Mes parents ont travaillé et participé à la création des Marines de Cogolin et j'ai grandi dans cet environnement. Après avoir passé 15 ans de ma vie au service de la France au sein de la Marine Nationale, j'ai travaillé 30 ans à la Capitainerie des Marines où j'étais sous-directeur technique. À la retraite depuis 1 an et demi, je désire aujourd'hui apporter mes compétences maritimes et environnementales à Cogolin. Avec la COVID, trop de masques sont malheureusement abandonnés sur la voie publique et dans nos espaces verts. Soyez respectueux et aidez-nous en les jetant dans les points de collecte organisés. L'action environnementale peut être répressive en cas de non-respect des règles élémentaires de citoyenneté. Soyons fiers de notre ville : elle est le reflet de notre façon de vivre, de notre comportement et de nos traditions. À bèn lèu. »

Déjà deux bornes de chargement pour véhicules électriques en centre-ville

Au mois d'octobre 2019 les deux premières bornes de chargement pour véhicules électriques ont vu le jour au cœur du centre-ville, rue du Général de Gaulle et place Victor Hugo. Ces dernières devraient se multiplier dans les mois à venir, et permettre d'encourager l'utilisation de voitures électriques tout en répondant à une des principales problématiques rencontrées par les propriétaires de véhicules électriques : accéder au chargement.

BORNES DE CHARGEMENT, MODE D'EMPLOI

Raccordées au réseau d'électricité de la ville, les deux bornes de recharge comprenant 2 points de charge chacune ont une puissance de 22 kVA et permettent, à titre d'exemple, à un véhicule de type Zoé de récupérer une autonomie de 100 km* pour un temps de chargement de 60 min. Propriétés de la start-up, les bornes font l'objet d'une redevance pour l'occupation du domaine public par la société à la mairie, et les usagers paient le temps utilisé. Les badges d'abonnement de plus de 40 opérateurs de mobilité y sont acceptés**, au tarif de 6 centimes d'euro la minute. À noter toutefois que ce prix, fixé par le prestataire, peut varier en fonction du fournisseur de mobilité choisi par l'utilisateur, qui ajoute parfois une commission sur ce prix.

UNE ENTREPRISE DU GOLFE PRÉSENTE DANS TOUTE LA FRANCE

Créée en 2013 sous le nom « Plus de bornes », et devenue « Electric 55 Charging » en 2017 suite à une levée de fonds, la start-up tropézienne se développe aujourd'hui dans toute la France. Elle compte en effet plus d'une centaine de bornes dans l'hexagone, du Golfe de Saint Tropez au Grand Paris (Versailles, Drancy, Issy-Les-Moulineaux) en passant par le Grand Avignon.

À noter : suite à l'arrêt du réseau Autolib à Paris en 2018, c'est grâce à ses équipes qui ont mis à disposition des mairies des kits solution que les bornes encore apparentes et souvent dégradées ont été réactivées.



La mairie est aujourd'hui dotée de plusieurs véhicules électriques.

* Le trajet moyen d'un français est de 40 km par jour.

**Liste des EMSP acceptés: Renault, Nissan Charge, Free2move PSA, Peugeot, Citroen, DS, Opel, DCS (BMW), Kia, Jaguar, Land Rover, Tesla (2020), Mairie de Paris-Belib, EDF-IZIVIA, Chargemap, Easytrip-Kiwi pass, plugsurfing, freshmile, new motion/shell recharge, zewatt, Chargepoint, Total, Service House, Mobilygreen, Has-to-be, Vandebrown, Route220, Sixt, Leaseplan, Gireve, FDJ, CCEP France, Engie Cofely, Ademe, Monop, Franprix, Sepur, Allianz, Pomona Terrazur, Bird, Easypark et Weshare.

UN MEILLEUR CADRE DE VIE POUR LES COGOLINOIS

En matière de travaux comme d'urbanisme, la volonté des élus est d'améliorer le cadre de vie de chacun tout en étant à l'écoute des Cogolinois. Geoffrey Pécaud, adjoint à l'urbanisme et au logement, et Audrey Troin, adjointe aux travaux, œuvrent pour une ville plus pratique, plus agréable et plus inclusive.

Urbanisme et Logement : le programme

UN PLAN LOCAL D'URBANISME EN FAVEUR DU RENOUVELLEMENT URBAIN ET DE L'ENVIRONNEMENT

La modification du PLU actuel – déjà en cours – s'accompagnera par la mise en place d'un futur PLU éco-responsable. Ce dernier, qui est encore en projet, sera marqué par l'intégration de critères environnementaux (isolation, matériaux, etc.) et par l'incitation à utiliser des panneaux photovoltaïques. La modification du PLU actuel va quant-à-elle permettre de systématiser la création de deux places de parking par logement neuf et d'augmenter le coefficient d'espaces verts des constructions neuves.

LOGEMENT : VERS LA CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ D'ECONOMIE MIXTE

Déjà mise en place lors du 1^{er} mandat, la politique d'incitation au ravalement des façades des logements anciens sera poursuivie. La lutte contre les logements insalubres sera mise en œuvre ainsi qu'un suivi des logements vacants dégradés. En ce qui concerne les logements sociaux, des préemptions seront instaurées sur les secteurs de la Cauquière, de la rue Carnot et de la vieille ville, afin de disséminer le parc.

Travaux : le programme

Le carrefour de la poste sera aménagé avec la création d'un rondpoint à plat pour fluidifier la circulation sur cette zone stratégique. Les voies et places du vieux village seront rénovées et les trottoirs de la ville réaménagés avec intégration des normes pour le handicap. Le réseau d'éclairage LED, plus écologique et économique, sera étendu et le mobilier urbain sera harmonisé.



GEOFFREY PECAUD,
adjoint délégué à l'urbanisme.

« Issu d'une famille implantée de longue date sur la commune, j'ai étudié le droit, je suis titulaire d'une licence en Histoire, d'un BTS immobilier et je suis assistant de copropriété depuis 2018. Je me suis engagé pour la ville afin de contribuer activement à son développement, pour défendre le principe d'une gestion sérieuse des deniers publics et assurer la poursuite du renouvellement urbain. Mes connaissances dans le domaine réglementaire touchant à l'urbanisme seront un appui pour ce rôle, tout comme les missions que j'effectue dans l'exercice de ma profession. Avec Mickaël Rigaud, à mes côtés au sein de la délégation urbanisme, nos priorités seront de faire accepter le nouveau PLU : ce document directeur va influencer le développement de la ville sur au moins une décennie. Nous aiderons également à l'émergence des grands travaux prévus sur le mandat, encouragerons à l'usage du budget alloué à la rénovation des façades et lutterons contre l'habitat dégradé en collaboration avec la commission sociale ».



La ville crée sa propre serre

Ecologique et économique, elle va permettre à la commune d'économiser l'équivalent de 5000 euros par an. Une serre devrait sortir de terre avant l'automne et permettre l'autosuffisance de la ville pour le fleurissement de ses jardinières.

CHAQUE ANNÉE, 4500 PLANTS DE FLEURS HABILLEN LA VILLE

L'embellissement et la qualité de vie au sein de la commune sont une des préoccupations du Maire depuis son 1^{er} mandat. En 2016, la ville a été couronnée par le maintien de ses deux fleurs acquises en 2000, dans le cadre de sa participation au label Ville fleurie. Et pour cause, chaque année depuis six ans, 4500 plants de fleurs sont mis en place au sein des 70 jardinières et massifs fleuris qui ornent la ville à l'initiative du Maire. Bégonias, œillets d'inde, géraniums et autres plantes annuelles sont ainsi plantés chaque printemps par l'équipe Espace Verts : ses 3 jardiniers et son responsable Didier Encinas.

L'AUTOSUFFISANCE DANS TROIS ANS MAXIMUM

Grâce à l'installation d'une serre de 64m², pressentie sur le site de l'ancienne station d'épuration au sein de la Zone Saint-Maur, la ville pourra réaliser des économies notables dès l'année prochaine : jusqu'à 5000 euros par an dès lors que la ville sera parfaitement autosuffisante. Au lieu d'être jetées à l'automne et rachetées au printemps, les fleurs seront réintégrées à la serre, où par ailleurs, elles se multiplieront. Et Monsieur Encinas, responsable des Espaces Verts, de souligner « L'opération devrait être pérenne d'ici trois à quatre ans maximum. En ce sens, dans quelques années nous n'aurons plus du tout à acheter de fleurs. »



AUDREY TROIN,
adjointe déléguée aux travaux.

« Mon parcours professionnel est plutôt atypique pour une femme : je suis titulaire d'un diplôme de conducteur de travaux et de droit du bâtiment. Je suis passionnée par la construction et ses nouvelles techniques environnementales. Je me suis engagée pour ce second mandat afin de poursuivre mon travail pour les Cogolinois. Au sein de la délégation travaux, je suis accompagnée par Jean Pascal Garnier, qui a fait toute sa carrière à la DDTM, et dont les compétences viennent compléter les miennes. Nous souhaitons un renouveau pour Cogolin, en termes de voirie notamment, et un lien privilégié avec la population : être proche des Cogolinois pour mieux les servir. Nous travaillons actuellement sur l'éclairage : des nouveautés vont voir le jour courant septembre. »

AOÛT

CES ANIMATIONS SONT PROGRAMMÉES SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE.

CONCERTS ET ANIMATIONS

LUNDI 24 AOÛT

Pique-nique en musique
19h30 au Parc Marceau
Gratuit - Restauration et domaine viticole sur place



JEUDI 27 AOÛT

Concert du duo Miss Jake (Piano-voix)
19h30 au Château
Gratuit, réservation obligatoire au 04 94 95 27 14 ou à serviceculture@cogolin.fr
Port du masque obligatoire

SPORT

JUSQU'AU 28 AOÛT

Yoga sur la plage ou sur paddle
Sur le sable les mercredis de 8h à 9h
Sur paddle les vendredis de 8h30 à 9h30
7€ la séance / inscription obligatoire au 04 94 56 14 08 ou 06 75 95 57 30
Plage des Marines de Cogolin

CULTURE ET MÉDIATHÈQUE

MARDI 25 AOÛT Les bricos de Coco

Ateliers créatifs pour les 4 à 10 ans
9h30 - Le Château
Gratuit, sur inscription.

MERCREDI 26 AOÛT Racontines

(Pour les petits jusqu'à 7 ans)
9h45 - Le Château
Gratuit, sur inscription

Cinéma plein air
Projection du film « L'aventure des Marguerite » (comédie)
A 21h30 à l'école Chabaud
Entrée 6€, port du masque obligatoire à l'entrée.



EXPOSITIONS

JUSQU'AU 25 SEPTEMBRE
Exposition « Ebats des sens »
« Quelques autonomes splendeurs » de huit artistes
Galerie Sens Intérieur
Port Cogolin.
Entrée libre, sur rendez-vous au 06 45 14 47 92

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE
Exposition « d'Air et de feu »
Huit artistes : peinture, pastels, sculpture, design et photographies
A la Chapelle, aux heures d'ouverture. Entrée libre

SEPTEMBRE

CES ANIMATIONS SONT PROGRAMMÉES SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE.

CULTURE ET MÉDIATHÈQUE

MERCREDI 2 SEPTEMBRE

Atelier plastique animé par l'artiste Sandra Fantino
En lien avec le prix des lecteurs du Var 2020
De 10h à 12h (places limitées) à la Médiathèque
Entrée gratuite

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Ludothèque
De 15h à 17h au Château
Gratuit



SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Atelier d'écriture
De 14h à 17h au Château
Gratuit, inscriptions au 04 94 95 27 14

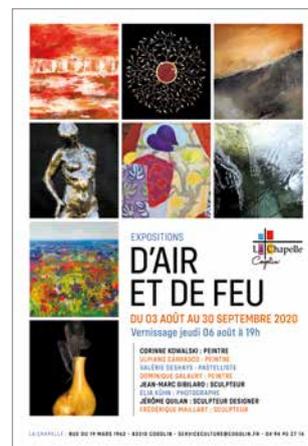
MARDI 29 SEPTEMBRE

Club lecture
De 15h à 16h à la Médiathèque - Gratuit

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 25 SEPTEMBRE
Exposition « Ebats des sens »
« Quelques autonomes splendeurs » de huit artistes
Galerie Sens Intérieur
Port Cogolin. Entrée libre, sur rendez-vous au 06 45 14 47 92

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE
Exposition « d'Air et de feu »
Huit artistes : peinture, pastels, sculpture, design et photographies
A la Chapelle, aux heures d'ouverture. Entrée libre



DU 3 SEPTEMBRE AU 28 NOVEMBRE

Exposition Henri Baviera « retour de voyage »
Panorama de 1960 à aujourd'hui
Au Château aux heures d'ouverture
Vernissage le 3 septembre à 19h

OCTOBRE

CES ANIMATIONS SONT PROGRAMMÉES SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE.

CULTURE ET MÉDIATHÈQUE

MERCREDI 7 OCTOBRE

L'heure du conte

De 14h à 15h – Médiathèque
Gratuit



SAMEDI 10 OCTOBRE

Atelier d'écriture

De 14h à 17h – Au Château
Gratuit, inscriptions
au 04 94 95 27 14



SAMEDI 24 OCTOBRE

Club BD « dans les bulles » avec Jérôme

De 14h30 à 15h30
Médiathèque - Gratuit

CONCERTS ET ANIMATIONS

17 ET 18 OCTOBRE

Le 1^{er} salon des influenceurs du Golfe de Saint-Tropez

Mode, beauté, voyage, lifestyle, musique, gaming, sport, fooding (Détails p.26)
Au Gymnase Marcel Coulony (Cosec) Entrée gratuite

SAMEDI 24 OCTOBRE

Election Miss Provence 2020

21h - Au Cosec
Entrée payante - Réservations
au 04 94 54 54 90

SAMEDI 31 OCTOBRE

Soirée Halloween

Détail de l'animation à suivre
sur www.cogolin.fr
et Ville de Cogolin

EXPOSITIONS

DU 3 SEPTEMBRE AU 28 NOVEMBRE

Exposition Henri Baviera « retour de voyage »

Au Château aux heures
d'ouverture



DU 5 OCTOBRE AU 28 NOVEMBRE

Exposition « au pied de mon arbre »

Sur la thématique de la
généalogie
Aux horaires d'ouverture
de la Médiathèque

CITOYENNETÉ

JEUDI 1^{er} OCTOBRE

Collecte de sang par l'EFS

De 8h à 12h30 – Centre
Maurin des Maures



LES BROCANTES ET VISITES D'AÔÛT, SEPTEMBRE ET OCTOBRE

BROCANTES

TOUS LES DIMANCHES

Brocante le Jas des Robert

De 6h à 14h - Route de la Mort
du Luc, Chemin de Négresse
Réservations au 06 67 71 74 27
Gratuit pour les visiteurs

TOUS LES JEUDIS

Brocante

De 5h à 13h au rond-point
d'armée d'Afrique
Tarif unique : 20 €
l'emplacement - 06 10 62 88 37
Gratuit pour les visiteurs

DIMANCHE 4 OCTOBRE

Grenier dans les rues

De 8h à 18h rues Hoche
et Gambetta
Organisé par l'AGDA
Inscriptions 10€ à la
cordonnerie cogolinoise

VISITES

TOUS LES JEUDIS

Visite commentée du vieux-village

De 10h à 11h
RDV à l'Office de Tourisme
Gratuit, inscription obligatoire
au plus tard la veille
au 04 94 55 01 10
(Départ à partir de 6
personnes et limité à 9
personnes)

TOUS LES VENDREDIS JUSQU'AU 25 SEPTEMBRE (SAUF LE 18 SEPTEMBRE)

Balade champêtre sur le site vinicole du Val d'Astier

De 9h30 à 11h30
RDV au 330, chemin du
Val d'Astier
2€/pers - 5€/famille
Inscription obligatoire
au plus tard la veille
à l'Office de Tourisme.
(Départ à partir de 4
personnes et limité
à 9 personnes)
Port du masque recommandé,
chaussures de sport / marche
et casquette.

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Journées du patrimoine

Visites organisées
par l'Office de Tourisme
Plus d'informations
au 04 94 55 01 10
Programme détaillé à l'Office
de Tourisme

MERCREDIS 30 SEPTEMBRE ET 28 OCTOBRE

Visite exceptionnelle de la fabrique d'anches

De 14h30 à 15h30
RDV à la fabrique Rigotti
Gratuit, inscription obligatoire
au plus tard la veille à l'Office
de Tourisme.
(Visite limitée à 9 personnes)
Port du masque obligatoire

ANIMATION ET CULTURE, ENTRE RENDEZ-VOUS IÇONIQUES ET NOUVEAUTÉS

La municipalité souhaite poursuivre sur la voie du succès en proposant toujours plus d'animation et de culture pour tous les âges et pour toutes les sensibilités. Pour ce faire, l'équipe dédiée, pilotée par Sonia Brasseur, adjointe à l'animation, la culture et à la communication, travaille d'ores-et-déjà d'arrachepeied.



"Holi Party": une soirée à découvrir prochainement à Cogolin



Les Miss seront toujours au rendez-vous du calendrier des animations



Le 1^{er} salon des influenceurs aura lieu en octobre 2020 au Cosec

Le programme

DE NOUVEAUX GRANDS RENDEZ-VOUS ÉVÉNEMENTIELS

De nouveaux concepts événementiels viendront s'intégrer à l'agenda de la ville. À prévoir notamment, des expositions grands formats en extérieur (« Cogolin d'hier et d'aujourd'hui »), les « Holi Party », un salon des influenceurs (voir en page 26), les Cavalcades, le salon des gallinacés, le Coq au lin (rassemblement artisanal au cœur de ville), des rassemblements de voitures anciennes, des Brocantines dans le centre-ville, les CogoNinja sur la plage ou encore la fête de la craie dans le vieux village. Les événements à succès du 1^{er} mandat, tels que les Médiévales, Chopper&Co, Renaissance, les Miss, le festival de Reggae, les soirées années 80 sur la plage ou le week-end des pitchouns, pour ne citer qu'eux, seront poursuivis.

SOUTIEN AUX TISSUS ASSOCIATIF ET ÉCONOMIQUE

La ville restera un support aux traditions, au devoir de mémoire et aux initiatives associatives : Bravades, foire provençale, etc. La ville participera aux journées nationales du commerce de proximité (label « 4 sourires ») et un défilé des commerçants sera créé. Enfin, la municipalité souhaite soutenir les associations représentatives et maintenir la diversité de l'offre commerciale. Les lieux de culture seront par ailleurs dynamisés : outre la création d'un nouveau bâtiment pour le Centre Maurin des Maures (cf pages 12-13), la programmation à la Chapelle sera étoffée, les partenariats et événements au Château et les rendez-vous « hors-les-murs » de la médiathèque seront multipliés.

Cet été, un cinéma de plein air et des pique-niques en cœur de ville

Malgré un contexte contraignant pour l'événementiel marqué par l'interdiction ou l'annulation de nombreux événements, de nouveaux rendez-vous ont fleuri cet été dans plusieurs quartiers de la ville. En l'occurrence, le cinéma de plein air à l'école Chabaud et les pique-niques au parc Marceau se sont affirmés comme les deux nouveautés immanquables de cet été.



LE PLAISIR D'UN DÎNER (PRESQUE) SUR L'HERBE

Premier projet mené par la nouvelle adjointe et mis en place en un temps record, les pique-niques en musique au Parc Marceau ont connu un franc succès. « *Les pique-niques sont toujours un moment convivial entre amis ou en famille. Il était aussi important que nos citoyens redécouvrent cet espace urbain et se l'approprient comme lieu de vie.* » souligne l'adjointe. Ambiance feutrée concoctée par « Rêves de ballons » avec guirlandes bohème, LEDs, et ballons blancs, le tout sur de la musique latine, du jazz manouche, un jukebox ou un DJ set : vous êtes nombreux à avoir succombé au charme du rendez-vous donné tous les lundis soir du 27 juillet au 24 août. Le célèbre magicien Mikael Szanyiel - vu dans le plus grand cabaret de France 2 et vainqueur de nombreux festivals de magie à Las Vegas et en Chine – a subjugué petits et grands avec des tours les plus impressionnants les uns que les autres. Le tout pendant que vous dégustiez un verre de vin aux stands du Château Saint Maur ou de La Cave de Bacchus, ou les délices préparés par les différents foodtrucks présents au fil des soirées : Kok'o Délices, La petite noisette, Greedy Truck ou Zak. Un rendez-vous à la fois simple et chaleureux qui vous a fait adorer les lundis soir ! **Retrouvez vos photos sur les réseaux sociaux avec le hashtag #piquecogolin**



SONIA BRASSEUR,
adjointe à l'animation, la culture,
la communication et aux nouvelles
technologies.

“ *Mes grands-parents ont longtemps vécu à Cogolin et j'y venais à chaque vacances scolaires. C'est un attachement familial et sentimental que j'ai pour ce beau village et je veux aujourd'hui lui apporter mes idées, mes compétences et mon énergie afin de continuer à le faire rayonner ! Je suis aujourd'hui entourée d'une commission dédiée à laquelle je suis attachée et avec qui nous montons de beaux projets pour l'avenir de Cogolin. Nous travaillons entre autres déjà sur le premier salon des influenceurs du Golfe de Saint-Tropez avec la venue de célèbres Youtubers et Instagrammers afin d'avoir une belle communication et une belle visibilité médiatique de la ville. Cela profitera à nos professionnels du tourisme et à nos commerçants, car je souhaite sincèrement créer et renforcer les liens et les partenariats avec nos associations et nos commerçants.* »



Cinéma plein air

LA MAGIE D'UN FILM SOUS LES ÉTOILES

Son patrimoine est authentique et son cachet a rappelé des souvenirs à beaucoup d'entre vous. Tout l'été, l'école Chabaud vous a exceptionnellement ouvert ses portes pour des séances de cinéma sous les étoiles. « Une sirène à Paris », « Jumbo », « Scooby ! » ou encore « L'aventure des Marguerite » : chaque mercredi soir, les générations se sont rassemblées dans la cour de l'école pour partager un moment en famille. Porté par le service animation-culture en collaboration avec la société CinéBleu, le projet s'est voulu convivial en renouant avec les traditions, en clin d'œil aux cinémas de plein air itinérants d'époque. Le moyen également de proposer une offre culturelle dans un espace de plein air dans un contexte restrictif sur le plan événementiel.



Le 1^{er} salon des influenceurs du Golfe

Grande nouveauté prévue à l'automne, les 16, 17 et 18 octobre 2020 : le 1er salon des influenceurs du Golfe de Saint-Tropez sera organisé sur la commune, à l'initiative de l'adjointe Sonia Brasseur. Un événement inédit qui va rassembler quelques dizaines de personnalités influentes soigneusement sélectionnées dans des domaines tels que la mode et la beauté, le lifestyle, les voyages, la musique, le fooding, le gaming et le sport. Un grand rendez-vous à la dimension double : une première journée permettra de faire se rencontrer les influenceurs et les commerçants et professionnels du tourisme. Des conférences à thème seront alors tenues avec les influenceurs et des intervenants spécialisés dans le marketing commercial et le tourisme, et des accords de partenariats pourront être négociés. Une seconde journée permettra la rencontre des influenceurs avec le grand public autour d'animations multiples. Le Cosec, épicerie de l'événement, sera décoré pour l'occasion avec une programmation riche : dédicaces, challenge TIK TOK, tournois Fifa et Fortnite, défi just dance, cours de fitness, cours de cuisine, ateliers make-up ou coiffure, photocall et photobooth et stands de restauration sucrée sur place (pop-corn, barbe à papa, etc.)

Un rendez-vous très attendu qui promet de belles retombées digitales et presse pour la ville de Cogolin et le tourisme dans le Golfe de Saint-Tropez.

Pour découvrir l'agenda des festivités à venir, rendez-vous en pages 22 et 23.

LE CHÂTEAU COGOLIN



Le trio Essai en concert



Une élève de Nathalie Ballarini (trio Essai) au micro



Oeuvre de l'artiste Titou



André Gabriel a passionné le public lors d'une conférence musicale sur la musique provençale



Claire Debreucq



Soirée jukebox avec Mila



Théo Heyman et Eliot Allegrini au violoncelle

UN ÉTÉ RYTHMÉ AU CHÂTEAU

Entre l'exposition Métamorphoses avec les artistes Claire Debreucq et Titou, le concert du groupe à la musique métissée Trio Essai, la conférence musicale d'André Gabriel, la soirée Juke Box de Mila ou encore la prestation au violoncelle par Théo Heyman et Eliot Allegrini, les amateurs d'art et de musique ont été comblés.



L'artiste Anne Vernon



Monsieur le Maire était présent pour le vernissage



« Peuple Peuls Boroboro : marché au mariage »

Anne Vernon



« Ghana un roi coutumier »



Sculpture africaine de la collection privée de l'artiste.

L'AFRIQUE À L'HONNEUR

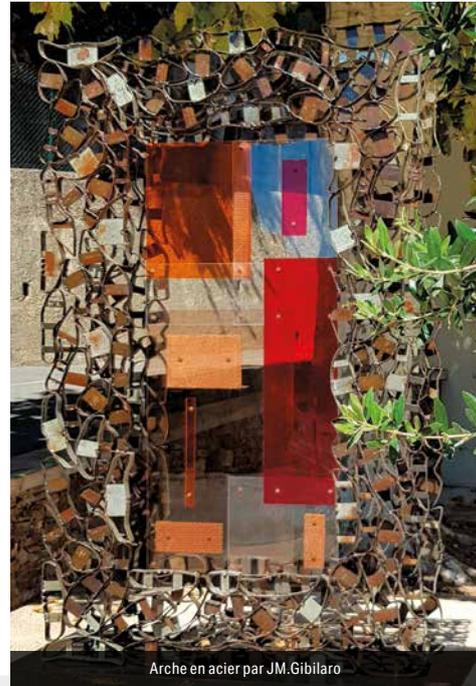
Pour son exposition durant tout le mois de juillet à la Chapelle, l'artiste et comédienne Anne Vernon vous a invités à découvrir une quinzaine de ses peintures, comme autant de témoignages de ses « Souvenirs d'Afrique Noire ».

LES ÉNERGIES CROISÉES DE NEUF ARTISTES

Ils travaillent avec passion leur art : bronze, feuille d'or, pastel, soudure, pigment naturel, photo réaliste... Leur point commun ? De leurs œuvres se dégagent puissance, force, nature, et mouvement. Découvrez jusqu'au 30 septembre à la Chapelle les œuvres de : Corinne Kowalski (peintre), Ulpiano Carrasco (peintre), Valérie Deshays (pastelliste), François Fenoll (plasticien), Dominique Galaury (peintre), Jean-Marc Gibilaro (sculpteur), Elia Kuhn (photographe), Frédérique Maillart (sculpteur) et Jérôme Quilan (sculpteur designer).



« Le chemin de la mer » par Corinne Kowalski



Arche en acier par JM. Gibilaro



Vernissage de l'exposition



Buste "Bruno Ducol" en plâtre patiné par Frédérique Maillart et toile d'Ulpiano Carrasco, peinture à l'huile.



« Naissance », par Elia Kuhn, photographe

*D'air
et de Feu*



De nombreux groupes d'amis et de familles rassemblés chaque lundi pour les pique-niques en musique.



Les artistes du groupe COW en concert devant le cinéma

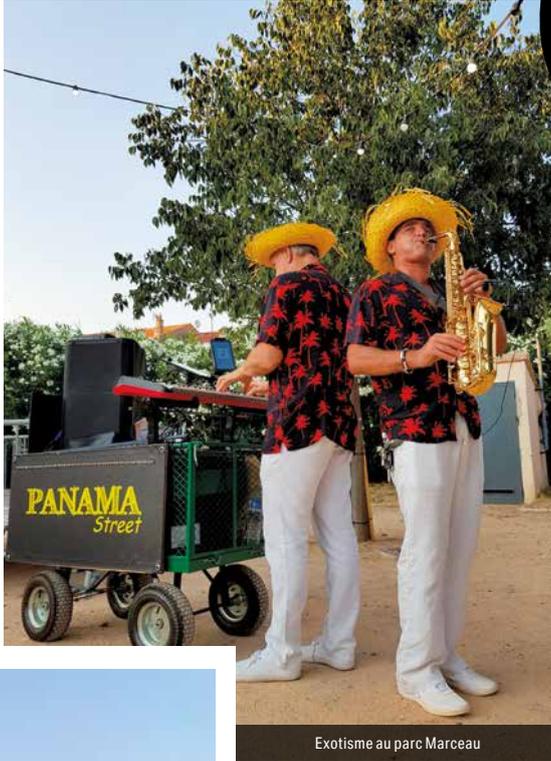


Les amateurs de pop-rock au rendez-vous pour le concert de COW

Quartiers d'été

COGOLIN A PRIS SES QUARTIERS D'ÉTÉ

Si, cet été, bon nombre de grands événements programmés par la municipalité ont été annulés par la Préfecture en raison de la Covid-19, la Ville a su rebondir en proposant plusieurs animations en extérieur. Parmi elles, le concert du groupe cogolinois COW, et pour les nouveautés, le Cinéma Plein Air à l'école Chabaud et le pique-nique musical parc Marceau, qui ont régalé les oreilles, les yeux et les appétits sous des températures plus clémentes !



Exotisme au parc Marceau



Le célèbre magicien Mikael Szanyiel a subjugué les convives



Cinéma sous les étoiles à l'école Chabaud



TOUT POUR LE BIEN-ÊTRE DE LA JEUNESSE COGOLINOISE !

Les enfants et adolescents cogolinois représentent l'avenir de la cité. Malgré le contexte sanitaire compliqué, la Ville met tout en œuvre pour que la jeunesse puisse continuer de s'épanouir sur les bancs de l'école en septembre. L'EAL déploie également tous les moyens possibles afin que cette dernière passe des vacances ludiques et attractives.



Le programme

POUR LES PETITS

- Mise en place d'un plan de bilinguisme Français/Anglais dès le plus jeune âge
- Poursuite de l'équipement des parcs de la Ville en structures de jeux
- Augmentation du nombre de places en crèche avec l'objectif d'ouvrir une crèche saisonnière pour pallier les besoins des parents et la fermeture annuelle d'une des 3 crèches de la Ville

POUR LA JEUNESSE

- Création d'une Maison des Jeunes : un espace à mi-chemin entre loisir, culture et détente
- Proposition de chantiers-écoles pour impliquer les jeunes autour de projets municipaux
- Création du prix du « Jeune Cogolinois de l'année » (mise en valeur et financement du meilleur projet chez les moins de 25 ans)

UN VÉRITABLE CENTRE DE LOISIRS POUR LES VACANCES !

C'est un projet qui tient à cœur aux élus. Il est en gestation depuis plusieurs années mais tributaire du budget. Il reste une priorité dès que les rentrées d'argent attendues par la vente du Yotel seront effectives.

DANS LES ÉCOLES

- Poursuite du plan de rénovation des écoles (accent mis sur l'école CHABAUD) et climatisation.
- Dotation de la fibre optique, de vidéoprojecteurs et d'ordinateurs pour toute les écoles
- Développement des « self-service » pour favoriser le choix, limiter le gaspillage alimentaire et renforcer le tri sélectif
- Poursuite de la sécurisation des écoles et de leurs abords
- Simplification des inscriptions (école et EAL)
- Développement de la promotion, dans les cantines, de la nourriture bio, de la production locale et des circuits courts

EAL : ouverture d'un second site et création d'un conseil des enfants

Afin de respecter les mesures sanitaires liées à la Covid-19 et recevoir l'ensemble des enfants inscrits dans de bonnes conditions, deux sites ont ouvert leurs portes cet été. Les écoles du Rialet et celles de Pisan-Malaspina accueillent ainsi 164 enfants de primaire et 24 ados et offrent autant de possibilités d'accueil en juillet qu'en août. (Rialet : 40 enfants de maternelle et 48 élémentaires, Pisan-Malaspina : 40 enfants de maternelle, 36 élémentaires et 24 ados). Les jeunes évoluent dans des petits groupes et bénéficient d'espaces qui leur sont propres. Les horaires ont également été modifiés afin de permettre un accueil échelonné comme le préconise la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et satisfaire la majorité des familles. Si la Ville n'est toujours pas en mesure d'assurer l'accueil périscolaire du matin, elle propose toutefois une ouverture du centre anticipée : les enfants sont accueillis dès 8h15 et peuvent profiter de l'EAL jusqu'à 18h15. Un grand nombre d'activités estivales ayant dû être annulées en raison de la situation sanitaire, l'équipe pédagogique a mis en place un conseil des enfants. Deux représentants de chaque groupe échangent autour des problématiques de l'EAL et de l'organisation de nouvelles animations. Un évènement regroupant tous les groupes des deux sites pourrait voir le jour à la fin des vacances scolaires dans le respect des gestes barrière.

Écoles : mise en beauté avant la rentrée

École du RIALET : changement d'un grillage (maternelle)

École CHABAUD : nouveau revêtement pour le sol de la cantine

Écoles PISAN MALASPINA : rehaussement du grillage extérieur et réfection du carrelage de la cour de récréation

École PISAN : changement des dalles de l'ensemble des faux plafonds

École MALASPINA : climatisation des classes

École FONTVIEILLE : végétalisation de la cour, réalisée en collaboration avec l'école et les parents d'élèves, avec la fabrication de 4 jardinières géantes.

À noter : les peintures intérieures de l'ensemble des écoles ont été réalisées ces dernières semaines et que certains travaux ont été effectués de nuit – entre 22h et 5h – les locaux étant occupés par l'EAL en journée. Merci aux équipes techniques !



CHRISTIANE LARDAT,
Délégation enfance
et jeunesse

« Je suis née en 1953, habite le Golfe depuis 1981 et suis impliquée dans la vie politique régionale depuis près de 37 ans. Je suis issue d'une famille de 7 enfants, suis mère de deux enfants et aujourd'hui grand-mère de 5 petits-enfants ! J'ai la fibre familiale et suis ravie de la délégation Enfance et Jeunesse. À Cogolin, nos structures ne sont certes pas des plus modernes mais sont très fonctionnelles. Les agents sont impliqués et leurs compétences sont au cœur du dispositif. Côté projets, nous allons commencer par une rénovation du Guichet Unique ainsi que par la mise en place du conseil municipal des jeunes, composé d'enfants de CM1-CM2. Et n'oublions pas la rentrée scolaire dans quelques jours qui se fera dans la plus grande sérénité. Je ferai en sorte d'être toujours à l'écoute des agents, des professeurs et des parents bien sûr. »





TOUJOURS PLUS DE LIEN AVEC LES PERSONNES FRAGILES

Les seniors ont toujours eu une place importante dans la vie municipale locale. Par le biais du Centre communal d'Action Sociale (CCAS), les habitants sont épaulés dans leurs démarches à caractère social et profitent de services comme la navette seniors ou encore le portage des repas à domicile. L'engagement de la Ville envers nos anciens mais également envers toutes les personnes fragiles continuera de s'accroître tout au long du mandat.

Le programme

INSTALLATION D'UNE STRUCTURE LABELLISÉE « MAISON FRANCE SERVICES »

- Dispositif en vigueur depuis le 1er janvier 2020, ce type de structure propose de nombreux services, tels que :
- Aide au renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise
- Accompagnement de l'usager dans l'accès au Droit
- Permanences de l'Assurance maladie, l'Assurance retraite, des Allocations familiales, de la Mutualité sociale agricole

EN PARALLÈLE, LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES, via l'organisation d'animations (colloques, forums, ateliers, d'échanges, conférences) autour de la Journée Internationale pour les Droits des Femmes le 8 mars.

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

- Mise en place d'un référent pour accompagner et diriger les victimes de violences
- Mise à l'abri de ces femmes, par la création et la mise à disposition de logements d'hébergement d'urgence
- Mobilisation à l'occasion de la Journée Internationale contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre
- Sensibilisation dès le plus jeune âge via l'intervention d'associations identifiées dans les établissements scolaires

DE NOUVEAUX LIENS POUR NOS SENIORS

- Activités intergénérationnelles avec les enfants des écoles et des crèches : repas en commun, lecture partagée, travaux manuels, jardinage etc.
- Service « petit bricolage » à destination des personnes âgées

Une navette à votre disposition

En fonction depuis le 2 décembre 2019, le minibus de la Ville permet aux plus de 70 ans cogolinois ayant des difficultés à se déplacer d'effectuer des trajets intramuros.



Avec sa capacité d'accueil de 8 personnes, la navette permet aux seniors d'effectuer des trajets depuis le domicile et limités à la ville (exception faite pour le Pôle de Santé de Gassin). La réservation doit s'effectuer en contactant le CCAS et le coût du ticket est de 1 euro. Les rotations sont effectuées de 9h à 12h uniquement. Augusta Sigalas, 88 ans, utilise le minibus depuis le mois de juin et est ravie : « J'avais déjà fait la demande pour ce type de service il y a quelques années et quel bonheur cela a été de recevoir, dans ma boîte aux lettres, une offre de prestations dont il faisait partie ! Une fois par semaine, aidée de mon auxiliaire de vie – j'ai été opérée des deux genoux et de la hanche ... - je peux aller faire mes courses durant deux heures. Si mon auxiliaire était disponible, j'aimerais aussi aller faire le marché le mercredi matin... Cette idée de navette est excellente et j'aimerais beaucoup qu'elle fonctionne encore longtemps ! » Plus d'informations auprès du CCAS au au 04 22 47 04 07.



LILIANE LOURADOUR,
Délégation social, seniors
et cause animale.

« Cogolinoise depuis bientôt 2 ans, je suis titulaire d'une maîtrise en sciences sociales et j'ai principalement travaillé au sein de la branche Famille de la Sécurité Sociale. Ma formation ainsi que mon expérience professionnelle m'ont naturellement portée vers ce que je connais le mieux, à savoir le social et tous ses contours. Concernant les priorités du mandat, la lutte contre les violences faites aux femmes a une place importante : nous ne manquerons d'ailleurs pas de sensibiliser et mobiliser le grand public sur cette cause, à l'occasion de la journée internationale dédiée à la cause le 25 novembre. Un meilleur accès des usagers aux services publics, l'amélioration des conditions de vie des seniors ou encore le renforcement des activités intergénérationnelles avec les enfants seront également prépondérants. Cogolin est une ville attractive, dynamique et solidaire – cela s'est encore vérifié durant la crise sanitaire que nous venons de traverser – cet atout doit être bonifié. »





Des repas complets livrés à domicile

L'Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) RADEAU propose un service de portage de repas à domicile à Cogolin depuis quinze ans. Une quinzaine d'administrés en bénéficie à l'année.

Repas À Domicile Et Autres Urgences, tels sont les mots qui se cachent derrière le nom RADEAU. Autant dire que les prestations proposées par le directeur de la structure Rémy Collot sur 25 communes dans l'est Var ne concernent pas uniquement la sustentation. « *Nous parlons énormément avec les personnes chez qui nous livrons. Elles peuvent parfois souffrir de troubles cognitifs, être fragilisées... Nous dressons un bilan complet du public visité au CCAS qui affiche une moyenne d'âge de 87 ans.* » Les repas sont choisis à la carte (régimes pauvres en sel, pauvres en sucre, normaux, mixtes etc.) et la livraison est programmée à 30 minutes près. Chaque agent en charge du portage a une formation aux premiers secours, à l'instar de Marie (sur la photo), en poste depuis la création de RADEAU, soit 22 ans ! « *Le lien est primordial dans notre métier, il fait partie intégrante de nos visites.* » Plus d'infos sur : www.portagerepas.eu

Appel au bénévolat pour le service « petit bricolage »

Dédié aux Cogolinois qui, chez eux, ne peuvent plus assurer les travaux basiques, le service « petit bricolage » s'apprête à voir le jour. Vous souhaitez aider vos voisins à « bricoler » ? Devenez bénévole !

Né sous l'impulsion des nouveaux élus social-séniors, ce service est destiné aux personnes de plus de 70 ans ou plus de 60 ans (pour les personnes seules avec des difficultés de santé) et ne pouvant assurer seules les travaux de petit bricolage à leur domicile. Sont concernés : les petits travaux de plomberie (réfection de joints), le changement d'une canne de store, le débouchage d'un évier, la refixation d'une prise (d'un luminaire, d'une étagère), la fixation d'une tringle à rideau ou d'une barre de douche, la pose d'une barre d'appui (d'un porte-serviettes, de rideaux), le changement d'une ampoule (d'une douille, d'un fusible etc.), le montage d'un ou plusieurs petits meubles livrés en kit, le déplacement d'un ou plusieurs petits meubles, l'accrochage de cadres, l'installation d'une bouteille de gaz... Pour les aider, la municipalité a lancé un appel au bénévolat. Si vous êtes intéressé ou souhaitez obtenir plus d'info, rendez-vous sur : www.cogolin.fr ou contactez le CCAS au 04 22 47 04 07.





ON A TOUS DROIT À SA PART D'EFFORT !

Le sport fait partie intégrante du programme de la municipalité, avec de nombreux projets amenés à voir le jour : le lancement de nouvelles disciplines sportives, l'optimisation des installations sportives existantes, ou encore la création d'une salle de sport municipale. Courant juillet, des travaux d'optimisation des installations sportives - la base nautique et le tennis - ont déjà été effectués.



Avec plus de 35 associations sportives au compteur et plus de 2 000 adhérents, la cité du coq est l'une des villes les plus actives du Golfe dans le domaine. Chaque année, de nouvelles disciplines, de nouveaux clubs, souhaitent même naître au sein de la commune. Afin de conserver voire de faire fructifier ce dynamisme, la municipalité souhaite favoriser l'accès au sport pour tous les publics. C'est bien connu, la santé passe aussi par là !

Le programme

- Soutien des associations pour favoriser l'accès aux loisirs comme à la compétition pour tous
- Mise en place des démonstrations dans les écoles à la rentrée des classes
- Installation de nouvelles disciplines comme le « Basket santé », le Pilate
- Réinvention de la Fête des sports et lancement des Coqs d'Or pour récompenser les clubs et les sportifs
- Création d'un parcours de santé tout public aux Aubrettes
- Mise en place d'une salle de sport municipale (muscultation et Crossfit) accessible à tous
- COSEC : installation d'un système de rafraîchissement, mise en place d'un mur d'escalade, achat de tribunes rétractables pour les grandes rencontres sportives,
- Développement de la base nautique afin d'en faire un pôle de loisirs attractif à l'année.

Une Base Nautique plus fonctionnelle

À l'aube de la saison estivale, la Base Nautique a eu droit à différents travaux par les services techniques municipaux pour le plus grand bonheur des adhérents, des fidèles aux petits nouveaux. Sur le sable des Marines, les amoureux d'activités nautiques – sup, paddle, optimist, planche à voile, catamaran, yoga sur paddle... - voire de sports plus « terrestres » comme le beach volley- un terrain a été installé devant la Base courant juillet - peuvent profiter depuis le début de l'été d'un pédiluve. Disposé sur dalles, le bain de pied permet aux pratiquants de se laver les pieds avant et après l'accès à la mer. Cette nouveauté permet davantage de confort et d'hygiène pour ces derniers. Un petit salon détente est venu compléter la nouvelle offre locale, très prisé des sportifs avant ou après l'effort !

Concernant l'esthétisme global de la structure, l'ensemble des peintures extérieures a été refait à neuf. La salle de cours a également eu droit à un nouvel éclairage puisque plusieurs LEDS sont venues remplacer l'ancien : ces deux derniers chantiers ont été réalisés entre le début de l'année 2020 et le lever de rideau de la saison estivale.



LE TENNIS CLUB DE COGOLIN AUSSI...

Sur le chemin des Pasquiers, Quartier Négresse, les courts cogolinois ont eu droit au passage à la LED. Le club house a été intégralement repeint début juillet.



FRANCIS LAPRADE,
Délégation sport
et associations sportives.

« Installé à Cogolin depuis plus de 30 ans, j'ai été le gérant de la première salle de sport privée de la Ville qui était située dans la ZA Saint-Maur. Je suis un passionné de sport, sous toutes ses formes, avec un penchant pour le karaté, la course à pieds et le cyclisme. Cogolin doit profiter du dynamisme associatif pour valoriser ses clubs : les associations sportives sont de plus en plus nombreuses, les jeunes enthousiastes à l'idée d'intégrer une ou plusieurs d'entre elles... La Fête des Sports est justement là pour leur rendre hommage. Elle a malheureusement dû être annulée du fait des mesures sanitaires, bien qu'elle soit importante puisqu'elle permet, pour les Cogolinois, d'avoir un aperçu des sports auxquels ils peuvent s'inscrire aussitôt et à l'année. L'an prochain, nous changerons un peu le concept de la manifestation afin qu'elle soit encore plus fédératrice... La santé passe par le sport, il est donc essentiel de favoriser son accès à tous ! »





CAUSE ANIMALE : L'AFFAIRE DE TOUS !

Les élus membres de la délégation Social, Séniors et Cause animale, et plus particulièrement le conseiller municipal délégué à la cause animale, Franck Thiriez, travaillent sur plusieurs projets en faveur du bien-être animal dans la cité. Ils ont déjà instauré, depuis le 1^{er} août, l'accès à la plage pour les chiens de 19h à 01h du matin. Si les incivilités se révélaient trop nombreuses, ce test aboutirait malheureusement à une interdiction. Les maîtres et maîtresses se le tiendront pour dit et ne manqueront pas de ramasser les déjections de leurs animaux de compagnie !



FRANCK THIRIEZ,
Conseiller municipal
délégué à la cause animale

Le programme

LES ENGAGEMENTS POUR LES SIX PROCHAINES ANNÉES

- Soutenir les actions des acteurs associatifs.
- Créer une maison des chats.
- Mettre à disposition un terrain communal quartier Négresse pour la création d'un refuge intercommunal.
- Installer des systèmes de douche canine à la plage et en centre-ville.

DES DOUCHES CANINES LA SAISON PROCHAINE

Points de toilettage où laver et sécher son chien (ou son chat) très facilement, des douches canines seront installées à Cogolin pour la saison 2021. Disponibles 24/24h, elles permettront à votre animal de compagnie de se rafraîchir lors d'une balade en centre-ville ou en sortie de plage, l'installation étant prévue à l'entrée du parking. Avec les chaleurs que l'on connaît, la structure ne pourra être que la bienvenue !

« Il était tout naturel pour moi de m'engager en faveur des animaux : la cause animale m'a toujours concerné. J'ai grandi aux côtés d'un couple de loups d'alsace dont la mère avait été fusillée et que mes parents ont recueillis bébés. Ils s'appelaient Clips et Arda. Mes parents les ont biberonnés et les deux loups ont entouré de façon quasi permanente ma petite enfance. C'est depuis petit que j'ai cet amour des animaux. J'ai toujours eu des chats et des chiens chez moi, je ne peux pas me passer de la présence d'un animal. Au sein de la délégation nous sommes tous complémentaires en ce qui concerne les compétences et l'organisation. Les prochaines semaines seront très chargées afin de définir et de mettre en place les projets prioritaires. »

Les bons gestes pour leur bien-être

Créée en 2005, l'association AGDA nourrit, soigne, stérilise ou castré les chats libres de Cogolin et de quelques communes voisines. Elle rappelle quelques principes à appliquer pour le bien-être de votre animal, et les précautions à prendre lorsque, comme à Cogolin, les chats cohabitent dans notre environnement urbain.

LA STÉRILISATION, UN ACTE DE PROTECTION

La stérilisation de votre animal est très fortement recommandée : c'est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. Trop souvent, une portée non désirée est à l'origine de l'abandon de l'animal et/ou de ses petits, qui peuvent mourir faute de soins, d'alimentation ou grandir dans de mauvaises conditions. Chaque année, les refuges et associations comme l'AGDA recueillent des milliers de petits qu'ils tentent de sauver et placer à l'adoption. Stériliser son animal, c'est participer à rompre ce cycle de l'abandon.

L'IDENTIFICATION, UNE OBLIGATION

Plus qu'une obligation légale en France, l'identification est le seul moyen de donner une identité à votre animal et de vous rattacher officiellement à lui. Elle permet aussi à l'Etat d'assurer le suivi sanitaire, la surveillance des pratiques commerciales, des importations et du trafic, grâce à la traçabilité de l'animal. Elle vous permet également de le retrouver et de le récupérer plus rapidement en cas de perte, de pouvoir le déclarer perdu ou volé auprès des organismes compétents, de lui permettre de voyager à l'étranger (obligatoire pour l'édition d'un passeport), de faciliter toutes les démarches administratives et d'éviter les litiges. Prenez contact avec votre vétérinaire !

EN VILLE, ATTENTION AUX CHATS SOUS LES VOITURES !

Ils sont nombreux l'été à y chercher la fraîcheur, et l'hiver à s'y abriter du froid. Il n'est pas rare qu'un ou plusieurs chats fassent la sieste sous votre voiture : prenez garde au démarrage ! Les accidents sont fréquents, et plus particulièrement avec les véhicules hybrides ou électrique, silencieux au démarrage. Le bon geste à adopter toute l'année : avant de monter dans votre véhicule, jetez un œil en dessous et autour de vous !



L'AGDA RECHERCHE...

Des personnes véhiculées pouvant capturer les chats (malades, à stériliser) et les emmener chez le vétérinaire ; des bénévoles disponibles en urgence pour les chats blessés sur la voie publique ; des familles d'accueil pour garder à domicile les chatons et chats avant leur adoption (tout est pris en charge par l'AGDA) ; des personnes pour les pré-visites et les adoptions (lorsque quelqu'un désire adopter, elles se déplacent à leur domicile pour une adoption heureuse) ; des personnes pour les brocantes ou collectes de nourriture dans les magasins ; et des dons, notamment pour la nourriture des chats libres (budget de 8000€ par an). A noter : réduction fiscale de 66% pour un particulier et 60% pour une entreprise.

Contact :

Facebook : AGDA (en message privé)

06 22 26 73 79 ou 07 86 35 23 79

(laissez un message vocal en cas d'absence)

asso.agda@orange.fr

Au siège social : Coud-ci Coud-ça, 11 rue pasteur

(le matin, du mardi au samedi)



MOT DE L'OPPOSITION

« Merci à tous. Nous restons mobilisés ! »

Chères Cogolinoises, chers Cogolinois,

Nous remercions celles et ceux qui nous ont accompagnés au cours de cette longue campagne des Municipales, pleine de rebondissements. Merci aux colistiers de la première heure et à ceux qui nous ont rejoints au second tour. Merci à ceux qui ont laissé leur place dans l'intérêt de Cogolin et qui ont continué à nous soutenir. Merci à tous ceux qui nous ont proposé leur aide. Merci aux 1698 électrices et électeurs qui ont voté pour la liste « Unis pour Cogolin »

Nous avons présenté un véritable projet pour notre commune. Notre engagement n'a jamais eu pour but de "prendre le pouvoir" pour le pouvoir mais notre objectif, notre seule motivation clairement affichée, a été de redonner sa fierté perdue à Cogolin et la place que notre ville mérite au sein du golfe de Saint-Tropez.

Nous en avons assez de lire depuis six ans Cogolin dans les pages "faits divers" de la presse locale et nationale. Aussi avons-nous bâti un programme sur la transparence de la vie publique, la protection et la valorisation de notre patrimoine. Aussi avons-nous proposé un aménagement de notre territoire qui fasse la part belle au lien durable et non à la bétonisation et qui affirme un soutien aux associations, aux jeunes, aux anciens, ainsi qu'une implication dans la transition énergétique et écologique dont la planète a de plus en plus besoin...

Notre engagement, ne s'arrête toutefois pas au scrutin du 28 juin. Et les conseillers élus de l'opposition que nous sommes vont faire entendre leur voix. Nous siégeons au Conseil Municipal dans un esprit sincèrement constructif pour défendre sans relâche l'intérêt général des Cogolinois. Pour cela, nous exercerons une vigilance constante sur chacune des décisions prises ou soumises à notre délibération. Nous veillerons au respect des règles de droit et de transparence dans tous les domaines : l'urbanisme, les finances, les marchés publics, la liberté d'expression, la vie associative, la laïcité... Et si une décision ne respecte pas ces règles, nous la dénoncerons avec la plus grande fermeté.

Les Cogolinois peuvent être assurés que face au maire élu, ils pourront compter sur une opposition résolue et attentive. Nous continuerons à défendre avec force et détermination les valeurs qui sont les nôtres : l'honnêteté, la responsabilité, l'intégrité, l'impartialité, la dignité, la probité, la solidarité... Nous sommes des élus de la République et resterons attentifs au respect de ces valeurs.

Nous veillerons à ce que soient préservés nos droits d'expression pour porter la parole des Cogolinois. Après une élection du maire sortant par un faible nombre de votants (près de 50% des Cogolinois se sont abstenus de venir voter), notre opposition sera attentive à informer tous les Cogolinois. Nous nous engageons à leur rendre compte, en les informant régulièrement de nos actions et de nos propositions. Nous allons d'ailleurs, dans les prochaines semaines, modifier notre site pour en faire l'axe de communication entre les Cogolinoises, les Cogolinois et les élus de l'opposition. Nous envisageons également la parution régulière d'une Newsletter pour les tenir au courant de nos actions.

Nous continuons à travailler avec toute l'équipe qui s'est présentée aux élections unie et soudée, y compris avec celles et ceux qui n'ont pas voulu ou pu siéger au Conseil Municipal. N'hésitez pas à nous contacter sur notre Facebook, à nous écrire pour nous faire part de vos réflexions, vos doléances, vos satisfactions...

Ne perdons pas espoir et restez mobilisés avec nous. Comme nous le sommes avec vous. Une page se tourne mais l'histoire de Cogolin continue. Nous en faisons déjà partie. Avec vous, nous préparerons son avenir.

Merci à tous,
A bientôt,
L'équipe d'opposition conduite par Mireille Escarrat
« Unis pour Cogolin »

📘 [facebook.com/unispourcogolin](https://www.facebook.com/unispourcogolin)
📷 [instagram.com/unispourcogolin](https://www.instagram.com/unispourcogolin)
www.cogolin2020.fr
unispourcogolin@cogolin2020.fr

UNE MAJORITÉ HEUREUSEMENT RENFORCÉE FACE À UN CONTEXTE INCERTAIN

Nous ne reviendrons pas sur le résultat des élections qui est sans appel, ni sur le mandat passé car il n'y a que l'avenir qui compte. Et l'avenir qui nous est promis est incertain...

Sans vouloir ajouter de l'anxiété à l'anxiété, il faut être réaliste et avoir le courage de saisir les problèmes à bras le corps.

Après un été en trompe l'œil durant lequel la fréquentation des touristes a atteint des seuils records, non sans effets secondaires indésirables, certaines réalités devraient nous rattraper dès cet automne.

En effet, les salariés touchés par le chômage partiel, les artisans dont les chantiers se sont interrompus et les impayés multipliés, les restaurateurs et cafetiers dont le chiffre d'affaires s'est effondré - malgré les extensions de terrasse et les exonérations de redevance pour occupation du domaine public accordées - les commerçants dont les boutiques sont restées fermées pendant des mois, tous vont devoir faire face à ces difficultés après la trêve estivale.

Notre municipalité, la commune, vont avoir à faire des choix, des arbitrages pour soutenir l'économie locale.

Or, les options sont limitées pour maintenir l'équilibre fragile entre dépenses et recettes.

Soit nous réduisons nos dépenses, au détriment des services à la population, au détriment des subventions aux associations, au détriment de l'amélioration de notre cadre de vie par la réduction des investissements, soit nous augmentons nos recettes.

Quand on sait que l'essentiel de nos recettes est constitué de l'impôt et de l'emprunt, les choix sont limités. Ils le sont d'autant plus qu'en période de crise il est inenvisageable d'accroître la pression fiscale des ménages. Quant à l'emprunt, certains seuils ne sont raisonnablement pas à dépasser. Tout comme chacun d'entre vous, et contrairement à l'Europe ou la Nation, la commune, lorsqu'elle emprunte, doit rembourser ses prêts.

Il nous faut donc trouver d'autres ressources externes, telles que la redevance versée par le port qui, rappelons-le, est cette année de 2 200 000€ contre 300 000€ avant que la commune ne reprenne sa gestion.

Parmi les autres ressources externes possibles, il y a la valorisation des actifs de la commune aujourd'hui très peu productifs, tel que le Yotel.

Imaginez deux secondes que ayez à boucler avec difficulté chaque mois votre budget familial, que vous soyez peu endetté mais suffisamment pour ne pas vouloir augmenter votre charge de remboursement mensuel, que vous souhaitiez offrir à votre famille une vie non pas luxueuse, mais juste sereine et confortable et que vous possédiez un terrain familial constructible qui vous permettrait de mettre fin à vos difficultés quotidiennes en le valorisant. Que feriez-vous ?

C'est pour cela que le développement économique est une valeur vertueuse. Développer pour développer, construire pour construire, étendre pour étendre, n'ont aucun intérêt en soi.

Nos projets de développement comme la révision du PLU, le parking place Mendès France, la piétonisation de la place de la République et, attenants, la vente du Yotel comme de l'actuel Centre Maurin des Maures, sont justement partie prenante de ce développement vertueux.

Il est temps de revenir à la raison et de laisser la passion des idées utopiques au vestiaire des années d'abondance. Comment voulez-vous redistribuer ce que vous n'avez pas gagné. Comment certains peuvent-ils exiger la dépense alors qu'ils vous refusent la recette ?

Réussir le délicat équilibre entre développement économique et qualité de vie est aujourd'hui, pour les mois qui viennent et malheureusement peut-être pour les années futures, une nécessité, juste une nécessité.

Vous nous avez confié cette responsabilité, nous l'assumerons. Espérons simplement que tous, à Cogolin, aient conscience des réels dangers qui nous guettent et fassent aussi le choix de la défense de notre qualité de vie, l'avenir en jugera.

Marc Etienne Lansade



DES PROJETS À L'ÉCHELLE DU GOLFE

Des projets pour favoriser l'environnement, limiter les transports et améliorer les échanges intercommunaux :

ENVIRONNEMENT

- La mise en place d'un bateau de nettoyage des eaux (« seacleaner »)
- L'incitation à la création d'une usine à hydrogène en lieu et place de l'usine des torpilles
- La création d'un Comité Intercommunal des Feux de Forêts en la négociation avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours pour disposer d'un moyen aérien de lutte contre les incendies

TRANSPORTS

- La réflexion autour du transport multimodal du Golfe
- La négociation d'une carte de transport maritime à bas coût pour tous les habitants du Golfe de Saint-Tropez

ECHANGES INTERCOMMUNAUX

- Le lancement de réunions thématiques regroupant les adjoints dédiés des villes de la communauté de communes
- La mise en place d'un calendrier intercommunal des animations

ET AUSSI :

- La création d'un Grand Prix de Formule E (véhicules électriques)
- L'aménagement d'un refuge animalier du Golfe de Saint-Tropez sur un terrain communal situé au quartier Négresses
- La mise en place d'un projet de centre de formation professionnelle aux métiers de la mer
- La création d'une cuisine centrale

ELUS DE LA MAJORITÉ, ILS SONT ÉGALEMENT VOS ÉLUS COMMUNAUTAIRES :

Audrey Rondini-Gilli pour les finances et le développement économique ; Gilbert Uvernet, pour l'espace maritime et les forêts ; Christiane Lardat pour les projets alimentaires et l'enseignement ; Jacki Klinger pour le tourisme et la culture ; Patricia Penchenat pour l'eau et les déchets ; Franck Thiriez pour l'aménagement du territoire

VERS UN TERRITOIRE PLUS VERT

Chers Cogolinois, chers habitants du Golfe de Saint-Tropez,

C'est en tant que nouveau premier vice-président à la communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez que je tiens à m'adresser à vous.

Le Président Vincent Morisse m'a confié la délégation de la gestion de la transition écologique, du développement durable et des nouvelles énergies, une délégation que j'ai appelée de mes vœux, car elle est à mes yeux aujourd'hui au cœur des enjeux de notre territoire.

Les enjeux environnementaux, bien sûr ! Car il s'agit de préserver notre eau, notre littoral, nos terres agricoles et de faire toujours prendre plus conscience à chaque concitoyen de l'importance de son rôle dans ses actions quotidiennes : gestion des déchets, économie de l'eau, transport durable ou circuits courts.

Les enjeux touristiques, évidemment. Car la force de notre territoire sont sa richesse et sa diversité en matière de paysages et de sites naturels que nos voisins nous envient et que tous, de France ou d'ailleurs, plébiscitent. Nous nous devons de les préserver.

Les enjeux économiques, enfin. Car notre territoire peut devenir un modèle en matière environnementale et les moyens mis en place, les choix politiques d'aujourd'hui, favoriseront le maintien de notre économie par la création d'emplois dans ce nouveau secteur porteur que sont les énergies renouvelables, en plus de préserver ceux liés au tourisme.

Je rêve d'un Golfe de Saint Tropez toujours aussi festif, joyeux et envié, mais doté d'une image exemplaire en termes de maintien du cadre de vie.

J'ai pris, comme je pense beaucoup d'entre nous, conscience que les enjeux environnementaux étaient au-delà de tout courant politique mais seulement essentiels pour l'avenir de l'humanité, et plus localement pour l'avenir de notre territoire. C'est pourquoi l'action publique que je mène est de plus en plus liée à ces thématiques, et c'est la raison pour laquelle j'ai demandé à porter ces sujets.

En effet, notre territoire est exceptionnel, mais à bien des égards il me semble nécessaire de le moderniser, de lui apporter une dimension nationale et internationale de leader dans le tourisme éco-responsable. Pour se faire, il est souhaitable d'adopter une approche stratégique globale afin de ne pas tomber dans certains

pièges. A titre personnel, je reste très dubitatif sur ce que l'on essaye de nous imposer, tels que les véhicules électriques alors que dans le même temps l'on refuse de développer le nucléaire. De même, j'ai un regard mitigé sur les champs photovoltaïques ou les éoliennes qui dévastent nos paysages et dont l'empreinte écologique reste prégnante.

En revanche, je vais travailler à pas cadencés sur des sujets qui me semblent porteurs. L'un d'entre eux est l'hydrogène. Cette énergie, certes encore coûteuse aujourd'hui, nous permettrait de développer notre territoire et ses spécificités de manière vertueuse.

La plaisance nautique essentielle à notre économie pourrait être verte demain et les moyens de transports individuels comme collectifs avoir zéro émission.

Des usines de dessalement nous permettraient de ne pas gâcher l'eau potable pour nos ports de plaisance, mais aussi pour notre agriculture et notre industrie.

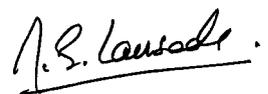
Ne plus subir la pollution estivale liée au pic de fréquentation tout en maintenant cette fréquentation et les animations recherchées : reconverter des usines dans la production d'hydrogène ; lancer la première course off shore hydrogène ; être le siège du salon international de la plaisance verte, etc. Les possibilités sont nombreuses et le potentiel de notre territoire réel !

Oui, tous ces projets permettront demain à notre Golfe de voir l'avenir sereinement, avec à la clef, comme je le soulignais, de nombreux emplois créés par ces nouveaux domaines. J'espère pouvoir vous présenter dès la fin de cette année de premières pistes.

Je reste à votre écoute et à celle de tous ceux qui pourront participer à ce renouveau de notre Golfe.

Avec toute ma considération,

Marc Etienne Lansade





EAU POTABLE DANS LE GOLFE : AU COMMENCEMENT EST LA VERNE

Situé sur le territoire de la Mole, le barrage de la Verne alimente en eau potable dix communes du Golfe de mai à septembre. Classé parmi les grands barrages français, il fait l'objet d'une surveillance renforcée, notamment pour le suivi de l'étanchéité du noyau et des arrivées d'eau collinaires. Pour les randonneurs, le barrage de la Verne est également une belle promenade nature et un point de rencontre avec la faune.

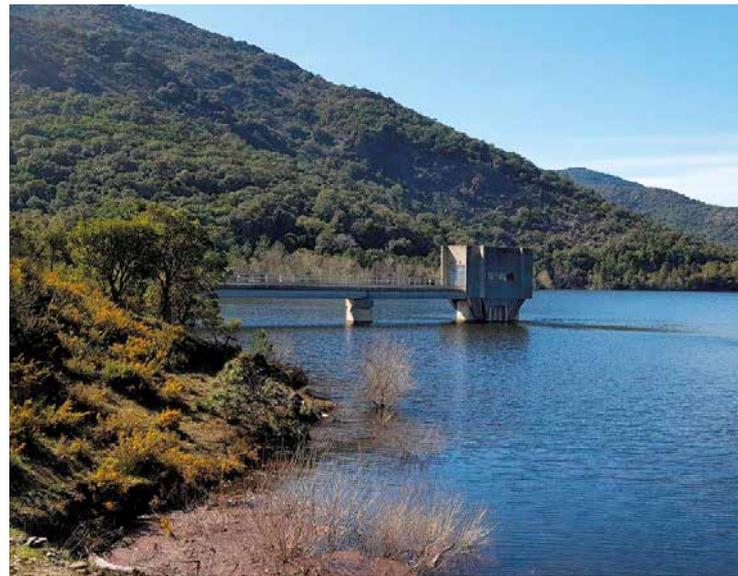
Une ressource en eau potable pour le Golfe

Avec une capacité maximale de 8 millions de mètres cube et une digue haute de 40 mètres, le barrage de la Verne contribue à la ressource en eau potable du Golfe de Saint-Tropez. Construite en 1991, cette retenue d'eau artificielle, ouvrage en terre, est utilisée essentiellement autour de la période estivale, entre mai et septembre. Le restant de l'année, la ressource principale en eau potable consiste dans l'achat d'eau brute à la Société du canal de Provence. On laisse

alors le barrage se remplir naturellement par les pluies d'automne et d'hiver afin qu'il soit de nouveau « bon pour le service » en période de chaleur et de forte fréquentation touristique. Pour cela, l'eau est traitée quelques kilomètres en aval de l'usine de traitement d'eau potable de la Verne et acheminée à l'usine de potabilisation de La Mole située à Cogolin. Des stations de pompage permettent alors de la distribuer sur dix des douze communes du Golfe.

Un barrage sous surveillance renforcée

En raison de la hauteur de la digue et du volume d'eau stocké, le barrage est répertorié en classe A, ce qui le classe parmi les grands barrages français. Un classement qui impose une réglementation très stricte et une surveillance renforcée. Une tournée hebdomadaire permet de relever des capteurs situés dans le corps de la digue, de mesurer le niveau d'eau en amont, dans et en aval de la digue, et de vérifier les débits de drainages. Ses données, relevées et analysées chaque semaine, permettent de contrôler le bon rabattement du plan d'eau et ainsi, s'assurer de l'étanchéité de la digue. Deux fois par an, un relevé topographique de précision est effectué, ce qui permet de suivre les déplacements et les tassements de la digue. Tous les ans, une visite technique approfondie est réalisée par un bureau d'étude spécialisée, pour contrôler l'état général des parties visibles. Les parties difficilement accessibles (par exemple les parties noyées ou situées en hauteur) font quant à elles l'objet d'un examen tous les 10 ans à l'aide de moyens spéciaux, comme des drones ou des plongeurs. La Communauté de Communes doit rendre des comptes aux services de l'Etat, qui réalise une inspection sur site chaque année. Le barrage de la Verne, qui fêtera bientôt ses 30 ans, se porte bien.



Une jolie promenade à quelques kilomètres de Cogolin

Le site est aussi un lieu de promenades inoubliables sur les chemins de traverse qui bordent le barrage. Des cascades qui surgissent dès l'automne, des sentiers à parcourir à pied, à cheval ou en VTT. Le plan d'eau a fait s'établir des familles de hérons cendrés et de cormorans ; à l'automne, on peut y voir des oiseaux migrateurs. Au printemps, des tortues d'eau se baignent sous les cascades. Plusieurs mesures de protection ont été prises afin de ne pas dégrader la qualité de l'eau de la retenue. Pour cette raison, la circulation à véhicule motorisée est interdite, ainsi que la pêche, la baignade et la navigation sur le plan d'eau. Si vous aller y promener : respectez la nature, les périodes de risque incendie et surtout, prenez votre appareil photo !

ACCÉDER AU BARRAGE

Plusieurs chemins permettent d'y accéder (par la Mole ou Collobrières) et une piste longeant le lac en rive droite. Par la Mole, tournez à droite après le 2^e feu à la sortie du village, continuez sur 50 mètres et laissez votre véhicule à proximité de l'usine des eaux. Il vous restera 3,5 km de piste en terre et en enrobé à parcourir à pied, à vélo, etc.

VILLE DE COGOLIN

Restez informés !

TERRE MER MAGAZINE

Chaque trimestre en boîtes aux lettres et dans « Les dernières publications »
(via la page d'accueil de www.cogolin.fr)

TERRE MER INFO

Tous les 15 du mois en distribution sur la ville et/ou en abonnement par mail
« S'abonner au Terre-Mer Info » (via la page d'accueil de www.cogolin.fr)

COGOLIN.FR, LE SITE DE LA VILLE

L'information en temps réel, abonnez-vous aux alertes
(via la page d'accueil de www.cogolin.fr)

« VILLE DE COGOLIN »

Travaux, écoles, événements, photos, vidéos : abonnez-vous et partagez !



« VILLEDECOGOLIN »

Photos, vidéos : abonnez-vous et partagez !

